

somme de sept testons de roy de rançon, laquelle somme le dict cappiteyne reçeut des dits dénonceans et en mesme instant, illec arriva noble Jehan Arod (2), escuyer, seigneur de Montmallas, Ronzières et Clervaulx, lequel pria le dict cappiteyne de voula délouger des maisons des dicts dénonceans. Lequel cappiteyne luy fict response qu'il délougeroit quand il luy plairoit, qu'il estoit aussi grand seigneur et

---

(2) Jehan Arod, fils de Louis Arod, seigneur de Ronzières, et de Isabeau de Gaste, fille de Jacques de Gaste, seigneur de la Bastie en Dauphiné, et de Jeanne de Ronchivol, épousa, en 1557, Barbe de Signolles, fille de Florent de Signolles et de Marguerite de Montregnard, qui lui apporta le domaine de Serfavre, vieux château existant encore sur la paroisse actuelle de Rivolet. Jehan Arod acheta, en 1566, la terre et seigneurie de Montmelas, vendue par Ludovic de Gonzague, duc de Nivernais, et Henriette de Clèves, sa femme. Il en prit possession en 1567, et cette même année le duc de Montpensier ayant fait opposition à la prise de possession se basant sur ce que la dite seigneurie avait été autrefois aliénée par les ducs de Bourbon à charge de réméré et demandant à l'exercer, un arrêt du Parlement de Paris le débouta de ses prétentions en 1573. Jehan Arod put jouir paisiblement de sa seigneurie, et fut autorisé à exercer les droits de justice haute moyenne et basse par arrêt de 1578. Jusqu'au commencement de ce siècle la famille d'Arod a été propriétaire de Montmelas et cette terre passa à la famille de Tournon par le mariage, en 1828, de mademoiselle d'Arod avec le marquis Charles Just de Tournon-Simiane.

Montmelas possédait la justice sur Cogny qui comprenait alors les deux paroisses actuelles de Cogny et de Rivolet, divisées en 1789. Déjà en 1781, une annexe avait été instituée à Rivolet avec un vicaire, dépendant de la cure de Cogny.

On peut supposer que lorsque M. d'Arod rencontra les soldats et le capitaine il était faiblement escorté et dépourvu d'armes. En tous cas ses intentions étaient des plus pacifiques et nullement hostiles.

Voir sur Montmelas : *Album du Lyonnais*, 1843, *La France par cantons et par communes*, par Théodore Ogier, département du Rhône, et *l'Histoire du Beaujolais*, par la Roche-Lacarelle, tome II.